

Au regard des tensions nées de la validation de la candidature d'Ali Bongo

Doit-on aller à la présidentielle ?

*Pour les profito-situationnistes, légitimateurs de l'inertie et de la monarchie, il n'y a l'ombre d'aucun doute: il faut aller aux élections. Pour les défenseurs de la République, notamment l'opposition et la société civile libre, dans les conditions actuelles, l'élection présidentielle du 27 août 2016 est hypothétique. Et puis, pour les pays amis ou, plutôt, pour les puissances occidentales, les Gabonais doivent prendre leur destin en mains. Mais, en toute sincérité, les conditions actuelles permettent-elles vraiment d'aller aux élections et de s'assurer leur transparence et leur crédibilité?*

Raymond Mbeng

Plusieurs éléments militent en faveur du report, sauf si l'on veut le feu dans les rues, les arrestations arbitraires et créer une scission sociopolitique dans le pays. En cause, la situation administrative d'Ali Bongo. La Cenap a validé la candidature d'Ali Bongo, en refusant d'examiner objectivement son dossier. D'après le récit fait par Paul-Marie Gondjout, le dossier de ce dernier comportait un acte de naissance différent de celui présenté en 2009. Il laisse apparaître des numéros différents tandis que le nom du père change d'un acte de naissance à un autre. Dans le premier, l'époux de Chantal Myboto explique que le père se nomme Omar Bongo Ondimba, alors que dans le second, il s'appelle El Hadj Omar Bongo Ondimba. Du point de vue de la logique du droit et de la manifestation de la vérité, tentent plusieurs militants de l'opposition, Aboghé Ella a navigué contre le bon sens et contre la République. Mais dans l'affaire, glisse Emile Ndong Mba, un observateur de la vie politique de notre



Le peuple désormais prêt à marcher pour la libération du pays.

sion commando. On peut réclamer sa tête, le suivant ne fera pas mieux. Le faux et usage de faux prospèrent donc allègrement dans ce pays, le régime orchestrant des dénis de justice au vu et au su de tout le monde ». « Cette situation crée une crise institutionnelle et sociopolitique », constate pour le regretter Yolande Odounga, jeune sociologue à la recherche d'un emploi. Certains estiment qu'il n'y a plus d'Etat au Gabon. Faisant la loi du plus fort, Ali Bongo a décidé de ramener les citoyens à l'époque des

d'éducation et d'instruction qui ont permis à l'homme de dépasser la violence de nature. Puisque l'Etat est ainsi par terre, s'interroge un militant proche du 7MP, « l'opposition peut-elle attendre de la Cour constitutionnelle qu'elle rende raison au droit ? Il ne faut certes préjuger de rien, mais Marie Madeleine Mborantsuo n'est pas un élément subsidiaire de ce régime. La vingtaine d'années passée à la tête de l'institution a fait d'elle un élément constitutif du régime. Elle ne peut donc se



Le tee-shirt à l'effigie d'Ali Bongo brûle, symbole de troubles et d'une élection présidentielle de plus incertaine.

Cenap et de la Cour constitutionnelle met le pays à cran ». Et les activistes de la société civile n'entendent pas baisser les bras, prévient l'un d'eux, rencontré, hier, au Rond-Point de la Démocratie. D'où l'organisation d'événements de résistance. En réponse, le régime qui s'est lourdement militarisé, procède à des arrestations régulières des acteurs de la société civile. A ce jour, on ne compte pas moins de trente membres de la société civile enfermés. Et dans ce climat, qu'en

font les puissances occidentales ? S'il faut aller aux élections, il faut accorder à tous les candidats les mêmes chances de succès. Or, les resquilles de la Cenap, du ministère de l'Intérieur et sans doute aussi de la Cour constitutionnelle indiquent qu'il n'y aura pas d'égalité des chances. C'est déjà le cas, depuis des années dans l'occupation de l'espace public et de l'accès aux médias publics. Les opposants ne jouent pas à armes égales avec Ali Bongo. La France et les Etats-Unis doivent-ils soutenir l'évident dérèglement de l'Etat de droit au Gabon ? L'Union euro-

péenne annonce sa présence au Gabon pour, dit-elle, observer les élections. Dominique Renaud, l'ambassadeur français au Gabon, ne gagnerait-il pas à s'assurer l'égalité des chances des candidats et du respect de l'Etat de droit pour avoir des élections dans le calme ? La France et l'Union européenne s'apprêtent-elles à jouer aux pompiers ? Les Etats-Unis prennent des initiatives, certes, mais si l'on n'arrête pas l'escalade du déni de justice, il ne faudra pas s'obliger de fausses condamnations. Mieux vaut prévenir que guérir. Cynthia Akuetteh est claire. Pour l'ambassadeur américain accrédité au Gabon, « il appartient aux Gabonais de prendre en charge leur destin ». L'imbroglio est donc à son comble ! En l'état actuel des choses, le plan B des opposants qui souhaitaient affronter Ali Bongo aux élections doit être celui, au moins d'invalider sa candidature et au plus de reporter l'élection présidentielle, afin d'organiser les élections dans un Etat de droit. Agir dans le sens contraire, c'est plonger le Gabon dans l'abîme !!!